Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 4 mars 2021

Etat-major : Pellenc

Jean-Marc Gialis

Philippe Astoin

Bruno Jargeaix

Remi Niero

Caroline Balier

Vincent Lambert

Romain Serratore

Créé en 1973 par Roger Pellenc, le groupe basé à Pertuis est aujourd'hui dirigé par Jean-Marc Gialis (56 ans – DUT Génie Mécanique à l'IUT Aix-Marseille). Entré comme technicien supérieur en 1986, il a gravi de nombreux échelons (responsable de bureau d'études, directeur R&D) avant de devenir Directeur Général en 2017.

Il continue d'assurer la direction R&D de l'entreprise devenue une référence mondiale en tant que concepteur et constructeur d'équipements pour la viticulture, la viniculture, l'arboriculture fruitière et l'entretien des espaces verts et urbains, détenant plus de 1 200 brevets, faisant de Pellenc l'entreprise de Vaucluse la plus innovante, et l'une des plus actives de la région, en termes de dépôts de brevets.
Pour l'épauler à la tête du groupe vauclusien, Jean-Marc Gialis peut notamment compter sur Philippe Astoin (52 ans – Ecole supérieure d'agriculture de Purpan), directeur de la division Agriculture, Bruno Jargeaix (49 ans – Ecole nationale supérieure d'Arts et Métiers), directeur de la division Green & City Technology (espaces verts) et Remi Niero (43 ans – ENI Saint-Etienne, EM Lyon), PDG de Pera-Pellenc et directeur de la division Pera-Oenoprocess (matériel de cave).
Caroline Balier (37 ans – master gestion des ressources humaines à Aix-Marseille université) est directrice RH du groupe comptant 1 850 salariés répartis au sein de 19 filiales. Vincent Lambert (43 ans – ESC Saint Etienne), DAF, supervise la direction financière du groupe qui a réalisé un chiffre d'affaires

Ecrit par Echo du Mardi le 4 mars 2021

de 290M€ en 2019.
Romain Serratore (41 ans – HEC Paris) pilote la direction industrielle de cette ETI qui compte 7 sites industriels à travers le monde.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !